

WORLD HEALTH ORGANIZATION  
REGIONAL OFFICE FOR EUROPE

WELTGESUNDHEITSORGANISATION  
REGIONALBÜRO FÜR EUROPA



13589  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE

ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ЗДРАВООХРАНЕНИЯ  
ЕВРОПЕЙСКОЕ РЕГИОНАЛЬНОЕ БЮРО

EUR/ICP/HSR 323  
8989V  
ORIGINAL : ANGLAIS

## ELABORATION DE NORMES POUR LA PRATIQUE DES SOINS INFIRMIERS

### Rapport d'une réunion de l'OMS

Bruxelles  
10-13 juin 1986

1987

EUR/Santé pour tous, but 31

The issue of this document does not constitute formal publication. It should not be reviewed, abstracted or quoted without the agreement of the World Health Organization Regional Office for Europe. Authors alone are responsible for views expressed in signed articles.

Dieses Dokument erscheint nicht als formelle Veröffentlichung. Es darf nur mit Genehmigung des Regionalbüros für Europa der Weltgesundheitsorganisation besprochen, in Kurzfassung gebracht oder zitiert werden. Beiträge, die mit Namensunterschrift erscheinen, geben ausschließlich die Meinung des Autors wieder.

Ce document ne constitue pas une publication. Il ne doit faire l'objet d'aucun compte rendu ou résumé ni d'aucune citation sans l'autorisation du Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé. Les opinions exprimées dans les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Настоящий документ не является официальной публикацией. Не разрешается рецензировать, аннотировать или цитировать этот документ без согласия Европейского регионального бюро Всемирной организации здравоохранения. Всю ответственность за взгляды, выраженные в подписанных авторами статьях, несут сами авторы.

BUT 31

Assurance de la qualité des soins

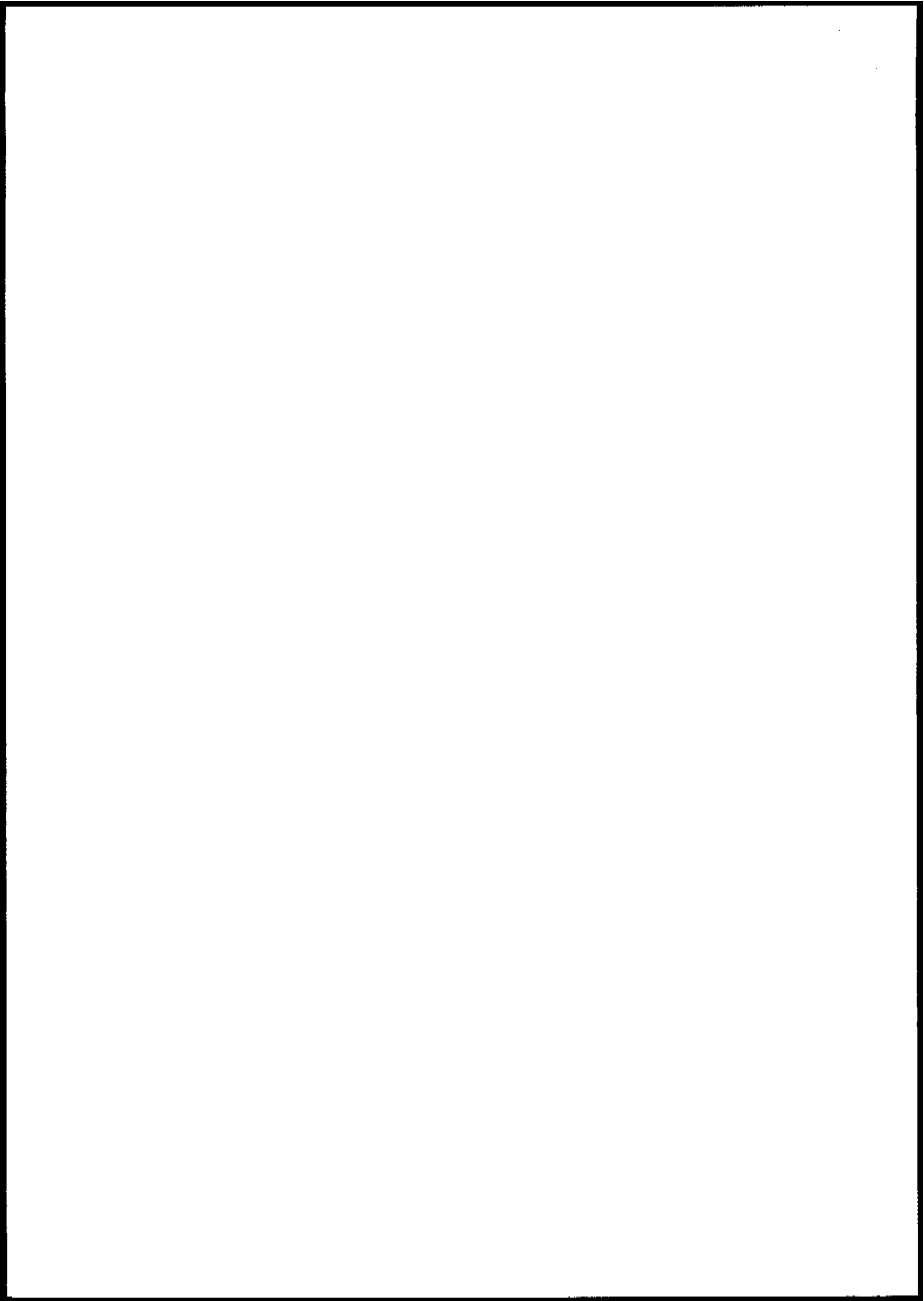
D'ici 1990, tous les Etats Membres devraient avoir instauré des mécanismes efficaces pour assurer la qualité des soins aux patients dans le cadre de leurs systèmes de soins de santé.

Index:

NURSING PROCESS  
REFERENCE STANDARDS

## SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Introduction . . . . .	1
Bilan des progrès accomplis . . . . .	1
Programme d'assurance de la qualité . . . . .	3
Projets de démonstration . . . . .	3
Fixation de normes . . . . .	4
Définitions . . . . .	4
Conclusions . . . . .	4
Recommandations . . . . .	5
Annexe 1. Participants . . . . .	7



## Introduction

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a organisé, en collaboration avec le gouvernement de la Belgique, une réunion consultative sur l'élaboration de normes pour la pratique des soins infirmiers, qui a eu lieu à Bruxelles du 10 au 13 juin 1986.

La réunion a rassemblé douze participants : dix infirmières, une infirmière rédactrice d'une revue professionnelle et un journaliste invité en tant que consommateur. Un de ces participants venait du Canada et les autres de six pays européens. Ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs quatre infirmières du pays d'accueil, le fonctionnaire régional pour les Soins infirmiers du Bureau régional et un consultant auprès de l'unité des Publications du Bureau régional.

M. Daniel Van Daele, directeur-général de l'administration des soins hospitaliers, au Ministère de la santé publique et de l'environnement, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du ministère. Le Dr Marie Farrell, fonctionnaire régional pour les Soins infirmiers du Bureau régional, a ouvert la réunion au nom du directeur régional.

La réunion avait pour objet de poursuivre l'élaboration de principes directeurs relatifs aux normes pour la pratique des soins infirmiers, conformément au but 31 : "D'ici 1990, tous les Etats Membres devraient avoir instauré des mécanismes efficaces pour assurer la qualité des soins aux patients dans le cadre de leurs systèmes de soins de santé".

Les buts spécifiques étaient les suivants :

- faire le point des progrès réalisés depuis une réunion tenue à Bruxelles en 1984;
- déterminer, dans chaque pays, les régions où les principes directeurs relatifs aux normes pour la prestation des soins infirmiers pourraient être testés;
- mettre les infirmières qui effectueront le travail dans leur pays au courant des normes.

La précédente réunion, organisée à Bruxelles en 1984, avait préparé du matériel pour susciter l'intérêt des infirmières. Les membres fondateurs du groupe avaient utilisé ce matériel - un programme audiovisuel et deux brochures - dans leur pays respectif.

Le fonctionnaire régional pour les Soins infirmiers du Bureau régional a fait un rapide historique du projet à l'intention des participants qui assistaient à la réunion pour la première fois.

## Bilan des progrès accomplis

Chacun des membres fondateurs du groupe a rendu compte du travail qu'il avait fait dans son pays. Chacun avait utilisé le matériel avec un groupe d'infirmières au moins, mais les groupes avaient été constitués différemment et avaient un caractère plus ou moins formel. Aucun membre n'a pu faire état de la mise en place d'un projet de démonstration.

Les deux brochures ont fait l'objet d'une étude critique. Il y a eu peu de commentaires sur la brochure intitulée "Directives relatives à l'élaboration de normes pour la pratique des soins infirmiers" qui semble avoir reçu un bon accueil. La brochure comportant des questions et des réponses sur les normes a été jugée bien adaptée à un public ne connaissant pas le sujet.

Le programme audiovisuel a été étudié de manière approfondie et a fait l'objet des critiques suivantes :

- les diapositives plaisent à certains publics, pas à d'autres et devraient donc être modifiées;
- Etant donné le nombre de diapositives, il faudrait abréger les commentaires;
- on passe trop rapidement sur les différents points pour qu'ils puissent être assimilés.

La question de la terminologie employée a été débattue de manière approfondie. Des problèmes se sont posés dans toutes les langues à l'exception de l'anglais, mais des traductions satisfaisantes ont pu être établies. Le rôle capital de l'enseignant qui présente le programme audiovisuel a été souligné et il a été convenu qu'il faudrait établir un recueil d'instructions.

Après de longues discussions, les participants sont convenus que le programme pouvait être utile si certaines conditions étaient remplies :

- le texte original anglais étant acceptable, chaque pays devra assurer la traduction à partir de l'anglais;
- chaque pays devra choisir la personne qui parlera et déterminer les caractéristiques du public;
- les pays pourront modifier et adapter les diapositives;
- les diapositives et le texte devront rester fidèles à l'original;
- bien qu'il ne faille pas modifier la terminologie, la traduction devra être intelligible;
- des exemples cliniques adaptés au pays pourront être introduits dans le texte;
- le texte modifié devra être renvoyé, pour vérification, au Bureau régional qui transmettra aux membres fondateurs du groupe;
- la présentation des diapositives est laissée à la discrétion des responsables qui pourront faire des coupures ou introduire d'autres modèles pour présenter des méthodes substituables à celles qui sont proposées;
- il faudrait mentionner les auteurs comme pour les diapositives existant déjà;
- l'OMS détenant les droits d'auteur, l'autorisation d'utiliser ou de reproduire les montages doit lui être demandée.

### Programme d'assurance de la qualité

Les participants ont noté l'importance croissante attachée à l'assurance de la qualité, et reconnu que le terme était parfois pris dans l'acception de normes applicables à la pratique des soins infirmiers. L'assurance de la qualité couvre un champ très large, et les normes applicables à la pratique des soins infirmiers font partie du programme d'assurance de la qualité. La réunion a confirmé qu'elle considérerait son travail sur les normes applicables à la pratique des soins infirmiers comme un élément de l'assurance de la qualité.

### Projets de démonstration

Le plan global adopté en 1984 reconnaissait qu'il serait souhaitable d'exécuter des projets pilotes dans chaque pays. Comme un projet pilote semble habituellement impliquer de la recherche, le terme "projet de démonstration" a été jugé plus approprié.

A l'époque de la réunion, les membres des cinq pays initialement représentés - Belgique, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni - établissaient des projets de démonstration ou se préparaient à le faire l'année prochaine. Le membre du Portugal, présent pour la première fois, se préparait à faire de même, mais pensait que ce ne serait pas possible avant la fin de 1986. Certains principes directeurs ont été arrêtés pour les projets de démonstration.

1. Chaque pays devrait choisir avec soin le lieu - hôpital ou autre établissement de santé - où sera exécuté le projet. On peut faire appel à l'association nationale d'infirmières.
2. Il faudrait donner la priorité à l'établissement de normes pour la pratique des soins infirmiers dans toutes les activités de soins.
3. La structure du comité est importante; les points suivants devront être pris en considération :
  - pour les normes applicables à la pratique des soins infirmiers en établissement hospitalier, une forte proportion de membres devront être des infirmières assurant effectivement des soins infirmiers dans un établissement hospitalier;
  - si l'association d'infirmières se charge du travail, de nombreuses décisions deviendront "politiques", et il faudra faire appel à un membre fondateur du groupe; ce membre devra faire partie du comité;
  - les infirmières qualifiées en soins en établissement hospitalier doivent venir d'horizons très divers;
  - les enseignants et les administrateurs devront être représentés;
  - la présence d'un usager serait utile;
  - le comité devrait être assez réduit;
  - on pourra établir le comité ou inviter des volontaires par la voie d'un périodique professionnel ou par tout autre moyen de communication. Des personnes extérieures à l'association peuvent être très utiles;

- le statut du projet est important - il pourrait être intégré à un projet OMS de soins infirmiers.

La méthode Delphi est recommandée. Elle donne l'assurance que toutes les réponses ont une valeur égale et qu'aucune n'a une influence prépondérante pour des raisons hiérarchiques.

#### Fixation de normes

Les membres fondateurs du groupe ont eu deux jours pour se familiariser avec un exercice de fixation de normes. Au bout des deux jours, tous avaient établi des critères, et des normes correspondant à ces critères. Le but était de les préparer à diriger dans leur pays un groupe effectuant un exercice analogue. Certains des exemples utilisés pourraient être intégrés dans un programme audiovisuel.

Avant d'établir les normes, il faudra élucider les questions suivantes :

1. Philosophie des soins infirmiers. Ceci couvre la connaissance des attentes du malade/client, d'autres professionnels et de l'infirmière; la communication; la notion d'autodétermination; l'atmosphère dans laquelle le projet est exécuté; la continuité et la coordination des soins infirmiers.
2. Concepts. Le cadre de travail résultant de la philosophie des soins infirmiers doit tenir compte de la personne soignée, de l'environnement, des soins infirmiers et de la santé.
3. Détermination de la pratique des soins infirmiers. Description des activités découlant des objectifs du praticien et part respective des activités d'organisation et des activités professionnelles.
4. Déroulement des soins infirmiers. Admission du malade, interrogatoire, identification des problèmes, planification des soins, mise en oeuvre, évaluation, sortie du malade.

#### Définitions

Les définitions qui suivent pourront aider le groupe à établir des normes.

Déroulement des soins : implique le malade et l'infirmière. Le rôle central revient à l'infirmière qui choisit et applique la théorie ou le modèle approprié, choisit les modalités de prestations de soins et applique la théorie aux différentes étapes du déroulement des soins.

Critères intéressant les structures : conditions d'une bonne pratique des soins infirmiers. Ces conditions doivent être satisfaites avant l'arrivée du malade.

En règle générale, une norme portera sur une seule activité; la combinaison avec d'autres activités sera parfois nécessaire pour éviter la répétition.

#### Conclusions

1. Le groupe a étudié les perspectives d'avenir à la lumière des progrès accomplis à cette date. Il a estimé que le programme d'assurance de la qualité de l'OMS était important pour la continuité du travail d'élaboration de

normes applicables à la pratique des soins infirmiers. Il serait utile à cet égard d'examiner les documents sur le programme de l'OMS afin de comparer les normes pour la pratique des soins infirmiers et les normes pour l'assurance de la qualité et d'aligner les premières sur les secondes.

2. Les membres fondateurs du groupe n'étant pas encore prêts à travailler chacun dans son pays, on pourrait organiser une autre réunion à laquelle participerait un consultant.

3. Il a été convenu que le consultant avait encore un rôle pédagogique à jouer dans le groupe, mais qu'il devrait modifier ce rôle en fonction des activités et des discussions du groupe.

4. Le groupe a demandé qu'on lui présente un rapport sur un projet de recherche concernant l'utilisation des quatre instruments de mesure des normes.

5. Il serait bon que les données sur les nombreuses activités qui se déroulent dans les pays soient collationnées avant la prochaine réunion afin que les participants puissent avoir une base de discussion.

6. Les travaux du groupe devraient compléter l'ensemble des connaissances déjà réunies sur les normes relatives à la pratique des soins infirmiers, et chaque membre devrait pouvoir démontrer leur effet sur la profession infirmière et sur les soins infirmiers dans son pays. Chaque membre devrait donc préparer avant la prochaine réunion un court rapport résumant où en est l'établissement de normes pour la pratique des soins infirmiers et comment on a procédé.

7. Le groupe s'est interrogé sur la nécessité de donner de la publicité à cette activité; des suggestions ont été faites au sujet de communiqués de presse et d'articles.

#### Recommandations

1. Une autre réunion devrait avoir lieu en 1987.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la réunion :
  - chaque membre devrait soumettre à l'avance un résumé des travaux effectués au cours de l'année intermédiaire;
  - un questionnaire très simple devrait être envoyé à chacun des pays; il comporterait seulement trois questions : a) qu'est-ce qui se passe, b) où et c) qui est le responsable ?

Les réponses seraient collationnées et envoyées aux membres avec les documents de la réunion.

3. Il faudrait préparer deux rapports sur l'assurance de la qualité. L'un résumerait le programme de l'OMS et l'autre mettrait en parallèle les normes pour la pratique des soins infirmiers.

4. Le consultant devrait préparer un rapport sur l'utilisation des quatre instruments de mesure des normes.

5. Un certain nombre de mesures devraient être prises pour faire connaître les travaux du groupe :

- un bref rapport serait préparé pour l'EURO nursing/midwifery newsletter
- l'OMS devrait préparer, à partir du rapport de la réunion, un article qu'elle enverrait à un nouveau périodique professionnel en Belgique et au Journal of advanced nursing qui est diffusé dans soixante pays;
- l'OMS devrait préparer un communiqué de presse qui serait envoyé à tous les périodiques sur les soins infirmiers;
- tous les rapports devraient être publiés en anglais et en français et être traduits dans d'autres langues par les membres du groupe;
- la liaison devrait être maintenue avec le rédacteur en chef de European quality assurance newsletter;
- les membres du groupe devraient préparer pour la prochaine réunion des directives ou des notes pour les infirmières proposant le programme audiovisuel à des praticiens et des enseignants;
- l'expression "projet de démonstration" désignera désormais tout projet mené dans un pays où un membre du groupe consultatif collabore à l'établissement, à la rédaction et à l'utilisation de normes pour la pratique des soins infirmiers;
- en ce qui concerne la documentation déjà préparée par l'OMS, les membres devraient utiliser les deux brochures. Le programme audiovisuel devrait être modifié comme il a été convenu, et traduit dans la langue du pays.

Annexe 1

PARTICIPANTS

CONSEILLERS TEMPORAIRES

- Dr A. van der Arend  
Département d'éthique et de philosophie de la santé, Université du  
Limbourg, Maastricht (Pays-Bas)
- Mlle M. Cunha Rosa  
Professeur de soins infirmiers, Ecole infirmière, P-Palhava-Lisbonne  
(Portugal)
- Mlle H. Giebing<sup>a</sup>  
Coordonnateur du projet RNA, Développement de l'assurance de la qualité  
des soins infirmiers, Utrecht (Pays-Bas)
- Mme A. Jacquerye  
Infirmière responsable de l'éducation et de l'information, ULB - Hôpital  
Erasmus, Cliniques universitaires de Bruxelles (Belgique)
- Dr Alison Kitson<sup>a</sup>  
Project Coordinator, Standards of Nursing Care, Royal College of Nursing,  
Londres (Royaume-Uni)
- M. J. Lewkowicz  
Journaliste, 79 avenue du Pérou, Bruxelles (Belgique)
- Mme M. Pelkonen  
Spécialiste de recherche infirmière, Institut de recherche infirmière,  
Helsinki (Finlande)
- Mme M.-L. Perälä<sup>a</sup>  
Assistante, Université de Kuopio (Finlande)
- Mlle S. Quinn  
President, Royal College of Nursing, Londres (Royaume-Uni) (rapporteur)
- Mme M. Quivey  
Directrice des services infirmiers, Oslo Helseraad (Norvège)
- Mme K. Scherer  
Assistant Director, Research and Planning, Manitoba Health Services  
Commission, Winnipeg, Manitoba (Canada)
- M. J.P. Smith  
Rédacteur en chef, Journal of Advanced Nursing, Londres (Royaume-Uni)

---

<sup>a</sup> Les frais de participation ne sont pas payés par l'OMS.

OBSERVATEURS

- Mme N. Delmotte  
Infirmière, Universitair Ziekenhuis Antwerpen, Edegem (Belgique)
- Mlle I. Jongert  
Assistante à la formation permanente, Service du Nursing, Hôpital St Luc,  
Bruxelles (Belgique)
- Mme A. Simoens-DeSmet  
Conseiller adjoint, Inspection des écoles pour personnel paramédical,  
Administration des établissements de soins, Ministère de la santé  
publique et de l'environnement, Bruxelles (Belgique)
- Mme G. Vangrunderbeeck  
Service d'inspection, Ministère Communauté française, Bruxelles (Belgique)

BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'EUROPE

- Dr Marie Farrell  
Fonctionnaire régional pour les Soins infirmiers (secrétaire et  
présidente)
- M. A. Ezban  
Consultant, Publications